



«Les manifestations de cet automne... elles ne manquent pas.  
Voici un tour d'horizon»

## Ce beau rassemblement à La Léchère, jeudi 16 octobre

Plus de 200 personnes des vallées de Tarentaise, du Val d'Arly, d'Albertville et de Maurienne se sont rassemblées devant la stèle d'Ambroise Croizat, dans le cadre d'une mobilisation nationale destinée à défendre la Sécurité Sociale au moment où le budget allait être voté.



La Sécurité Sociale est en grand danger. Elle nous appartient.

**Son principe ? «Chacun participe au financement pour permettre à tous de bien vivre, bien se soigner, bien vieillir».**

Cette solidarité nationale construite et mise en place par Ambroise Croizat\*, au moment du Conseil National de la Résistance à la sortie de la guerre. Cette merveilleuse invention a permis et permet toujours à des milliers de salariés et de

familles de ne pas tomber dans la misère lorsque la maladie fait son apparition. Elle a coupé l'herbe sous les pieds aux assurances privées et donc au chacun pour soi.

Actuellement, après des attaques successives, la Sécurité Sociale se voit à nouveau mise à mal, en lui enlevant les moyens financiers pour fonctionner normalement : exonérations multiples de cotisation, chômage de plus en plus important, non paiement de certaines entreprises, fraude, etc... Ce sera encore moins de remboursement de médicament, des coupes dans les jours d'hospitalisation, des restes à charge de plus en plus importants, entraînant une augmentation des cotisations pour les mutuelles et le recours progressifs vers le système des assurances privées et les dépassements d'honoraire généralisé.

**La sécurité sociale plus que jamais, une solution pour notre avenir à tous.**

\*Ministre Communiste, né à Notre Dame de Briançon.

## Non à la privatisation des barrages

**La gestion de l'eau et de l'énergie hydraulique doit rester publique.**

Ils sont là, ce mardi 4 novembre, plus de 150 hydro-électriciens EDF et sympathisants dans cette petite salle de réunion de la centrale d'Hermillon en Maurienne.

Dehors il pleut, un vent fort décroche les feuilles des arbres ; il ne fait vraiment pas beau, mais la détermination est grande.

Beaucoup de jeunes qui en veulent. La cen-





trale de Bissorte a été mise en incapacité de produire ce matin même, par le mouvement de grève. Il s'agit de réagir à ce vote du Parlement, *(au travers de la loi de transition énergétique)*, qui prévoit **l'ouverture à la concurrence, de la gestion**

### **des concessions hydrauliques des barrages.**

La création de société d'économie mixte avec **d'une part 34 % pour le public** : *collectivités locales, départementales, régionales (donc ce ne sera plus l'Etat) qui certes vont garder une minorité de blocage et... le reste d'autre part (les 66%) au privé...*

Jusqu'à présent nos barrages étaient confiés à EDF. Dans l'avenir d'autres sociétés françaises ou étrangères, fonds de pension, ou entreprises du BTP, «*rois du pétrole*» ou autres blanchisseurs d'argent, pourront devenir les nouveaux gérants des barrages, en offrant plus d'argent que les autres. Ils pourront facilement par la suite faire la loi ; certaines communes ou collectivités locales, appauvries ne résisteront pas longtemps à la possibilité de toucher plus de redevance. Le droit d'entrée, au départ, lui aussi sera monnayé au plus offrant : *(il faut pour l'Etat, trouver par tous les moyens de l'argent pour effacer la dette)*. Il est aussi question de vendre 10 % des parts d'EDF *(aujourd'hui, 80% encore à l'Etat)*.

### **Le résultat ?**

*C'est donner en pâture au système marchand, capitalistique, ces merveilleux ouvrages pourtant amortis et en très bon état de marche, une énergie renouvelable par excellence, stockable, sans nuisance, propre, la moins coûteuse à produire. Assurant 15 % de la production d'électricité, ils sont la clé essentielle du réseau électrique avec pour fonction d'injecter l'équivalent de plusieurs réacteurs nucléaires, (en 3 minutes bien souvent), au moment d'une forte demande, d'un incident, ou d'un grand froid, pour ne pas entraîner de graves incidents sur le réseau. Laisser à des privés, à des actionnaires, à des fonds de pension, le pouvoir de fournir ou non de l'électricité dans ces moments de grand besoin,*

- ***C'est être amener à faire face à tous les chantages financiers.***
- ***C'est arrêter à terme tout l'effort d'investissement au détriment de la sécurité, de la qualité du réseau, le maintien de l'emploi pour un retour sur investissement le plus rapide possible.***
- ***C'est ouvrir la porte à des nouvelles très fortes augmentations du prix du courant pour amortir les redevances consenties.***
- ***C'est abandonner la gestion de l'eau au pouvoir de la finance alors que c'est notre bien commun à tous.***

**Un tel projet n'est pas admissible : l'hydroélectricité, l'eau doivent rester dans la gestion directe de l'ETAT ; c'est trop vitale pour le bien commun.**

La loi, envoyée en étude au Sénat, ne doit pas rester en l'état : le besoin d'argent ne peut justifier de laisser par-

tir ces bijoux de famille aux boursicoteurs et compagnie. Ne pas laisser aux générations futures un champ de ruines.

**Un dictat de Bruxelles ?** Seule la France ouvre ce marché, permettant à des acteurs étrangers de venir, alors qu'il sera impossible pour un acteur français de s'implanter à l'étranger : *ce secteur des barrages est protégé chez les autres. Alors ??... Nous...*

Ces barrages, nous les avons payés, construits avec beaucoup d'effort par nos Ingénieurs et Ouvriers, il y a 50 ans. Ils ont été très bien entretenus par EDF. **Pourquoi donner ce cadeau aux spéculateurs ?**

**Un espoir.** La mobilisation s'organise. La CGT EDF va poursuivre l'action directe. Par ailleurs, un collectif, une association de défense va se mettre en place autour du premier barrage sur la sellette : La Girotte. *(Affaire à suivre)*.

## **La santé en Tarentaise**

**Ça y est le nouveau projet de l'ARS (Agence Régionale de la Santé), le vrai « patron de la santé en Rhône-Alpes », vient d'être dévoilé ce mercredi à Albertville.**

Il s'agissait de définir les nouvelles mesures pour répondre aux besoins en santé de la population *(la population résidente qui vieillit et la population saisonnière)*.

Elles vont porter sur l'amélioration de l'accès aux soins de premier secours, spécialement dans les stations, l'amélioration de la prise en charge des personnes en perte d'autonomie, avec en outre la reconstruction de Claude Léger à Albertville et des Cordeliers à Moutiers, modernisation et reconfiguration des 3 sites hospitaliers *(Albertville, Moutiers, Bourg Saint Maurice)* avec des offres spécialisées. Un investissement global de 75 à 80 millions d'euros dont 25 à 30 millions par l'ARS, le reste par le Conseil Général, Régional et collectivité et l'emprunt.

Ce projet longtemps attendu laisse sur leur faim les habitants du secteur de Moutiers qui voit la chirurgie disparaître complètement *(aujourd'hui saisonnière)*. Craignant cette éventualité, le Collectif pour l'hôpital de Moutiers s'est mobilisé devant l'hôpital d'Albertville ce mercredi.

**Une centaine de manifestants et sympathisants (la plupart venu de Moutiers),** sont là dans le hall, dans l'attente de la Conférence de Presse qui va suivre la réunion de l'Ars.

**Le couperet est tombé : la principale crainte se confirme. La chirurgie de Moutiers et ses 4 blocs opératoires seront supprimés dès l'hiver 2015, sans grande précision sur le service des urgences. La déception est grande.**

**Pour la CGT, les 3 hôpitaux sont nécessaires pour répondre à une prise en charge de proximité des be-**



**soins de soins de santé** (quel qu'il soit) population permanente, par delà la population saisonnière, or ils existent. L'étude de Arlette Charlot de la CGT révèle tous les besoins qui ne sont pas actuellement pris en charge localement, et qui pourraient l'être : *une importante fuite des patients vers Chambéry, Médipôle, Grenoble.*

**Pourquoi ces besoins ne pourraient-ils pas être reconsidérés et retraités localement ?** En finir avec la désertification de nos services publics dans nos vallées.

**L'avenir ? Quel sera la réaction ?**

***L'ARS a tranché. La finalisation des transformations est programmée pour juin 2017.***

**Vous trouverez en complément :**

◆ **Le dossier de presse de l'ARS**